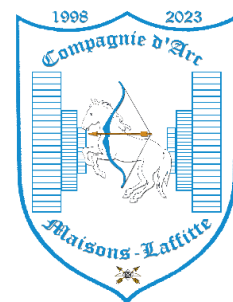


La Compagnie d'Arc de Maisons-Laffitte

Vous invite à son
CONCOURS TAE DN*

Sélectif au Championnat de France
Samedi 27 et dimanche 28 avril 2024



	Samedi 27 avril		Dimanche 28 avril	
Greffe	8h	13h	8h	13h
Contrôle du matériel	8h30	13h30	9h	14h
Entraînement	9h	14h	9h30	14h30
Début des tirs	9h30	14h30	10h	15h

Lieu de la compétition :

Terrain de l'Île de la Commune

Rue de la Digue - 78600 Maisons-Laffitte

Coordonnées GPS :

Latitude : 48.94146

Longitude : 2.15176

Parking devant le Gymnase, le jeu d'Arc se situe au fond de l'allée après avoir traversé la passerelle piétonne

Attention, la rue de la Digue est fermée le dimanche matin entre le Camping et le Gymnase, privilégier l'accès par la rue de Paris.

Les jeunes (U13 CL à 20 m, U13 CO, U15 CL/BB/CO et U18 BB à 30 m) peuvent s'inscrire **uniquement** au départ de 9h30 le samedi 27 avril (limité à 20 places)

* Les catégories **U18 à S3 CO** peuvent choisir de tirer en **DI** (à 50m sur un blason de 80cm réduit)

Tarifs : Adultes : 10€ (S1, S2, S3) - Jeunes : 8€ (U13 à U21)

Récompenses :

Aux 3 premiers de chaque catégorie représentée.

La remise des récompenses des catégories U13 CL/CO, U15 CL/BB/CO et U18 BB aura lieu à l'issu des tirs du 1^{er} départ, le **samedi midi**.

Les inscriptions sont à retourner accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Maisons Laffitte », avant **le 22 avril 2024**

A :

Kylian Monteil

127 A Route de Maisons

78400 Chatou

Téléphone : 06 78 61 52 22

Mail : kylian@kmonteil.fr

Tenue conforme au règlement. Licence FFTA exigée.
Une buvette sera à votre disposition pendant la durée des tirs

Plan d'accès

